

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 02432

Numéro SIREN : 429 355 639

Nom ou dénomination : A.M.C.M. 33

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2023 sous le numéro de dépôt 15348

Désignation de l'entreprise :		SAS AMCM 33												1 2																							
Adresse de l'entreprise		2 PLACE CARROS CHARPENTE METALLIQUE 33640 ARBANATS												Durée de l'exercice précédent *		1 2																					
Numéro SIRET *		4 2 9 3 5 5 6 3 9 0 0 0 2 3												Néant ☐ *																							
														Exercice N clos le,		3 1 1 2 2 0 2 2																					
														Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3																			
Capital souscrit non appelé (I)		AA																																			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB											AC																							
		Frais de développement *	CX											CQ																							
		Concessions, brevets et droits similaires	AF											AG																							
		Fonds commercial (1)	AH	7 622										AI	7 622																						
		Autres immobilisations incorporelles	AJ											AK																							
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL											AM																							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN											AO																							
		Constructions	AP											AQ																							
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	154 665										AS	152 255																						
		Autres immobilisations corporelles	AT	118 168										AU	110 203																						
		Immobilisations en cours	AV											AW																							
		Avances et acomptes	AX											AY																							
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS											CT																							
		Autres participations	CU											CV																							
		Créances rattachées à des participations	BB											BC																							
		Autres titres immobilisés	BD											BE																							
		Prêts	BF											BG																							
		Autres immobilisations financières *	BH	376										BI	376																						
TOTAL (II)		BJ												280 832		BK		262 458		18 374																	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL											BM																							
		En cours de production de biens	BN											BO																							
		En cours de production de services	BP											BQ																							
		Produits intermédiaires et finis	BR											BS																							
		Marchandises	BT											BU																							
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV											BW																							
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	108 579										BY	108 579																						
		Autres créances (3)	BZ	58 326										CA	58 326																						
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB											CC																							
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	220 134										CE	220 134																						
		Disponibilités	CF	205 333										CG	205 333																						
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	24 740										CI	24 740																						
TOTAL (III)		CJ	617 112										CK	617 112																							
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW																																			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM																																			
Écarts de conversion actif * (VI)		CN																																			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	897 944										1A	262 458										635 486													
Renvois : (1) Dont droit au bail :														(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :												CR							
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :												Stocks :												Créances :											

Comptes annuels
approuvés par l'Assemblée
en date du 15. mai 2023
Le Président

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2023

Désignation de l'entreprise		SAS AMCM 33		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000.....)			DA	8 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	800	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	437 531	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	22 145	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
TOTAL (I)			DL	468 477		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	127 965	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	14 700	
	Dettes fiscales et sociales			DY	23 678	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	666	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	167 009		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	635 486		
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	167 009
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :

SAS AMCM 33

Néant ☐ *

		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF
		FG	678 669	FH	FI 678 669
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	678 669	FK	FL 678 669
	Production stockée *				FM
	Production immobilisée *				FN
	Subventions d'exploitation				FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP 2 721
	Autres produits (1) (11)				FQ 10
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR 681 400
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS
	Variation de stock (marchandises)*				FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU 2 069
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 218 190
	Impôts, taxes et versements assimilés *				PX 7 614
	Salaires et traitements *				FY 277 176
	Charges sociales (10)				FZ 146 470
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions * Pour risques et charges : dotations aux provisions				GA 2 876
					GB
					GC
	Autres charges (12)				GD
					GE 256
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF 654 650
					GG 26 749
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL 1 788
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM
	Différences positives de change				GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO
	Total des produits financiers (V)				GP 1 788
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR 1 774
	Différences négatives de change				GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
	Total des charges financières (VI)				GU 1 774
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					
					GV 15
					GW 26 764

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS AMCM 33		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	590	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	590	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	(590)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	4 029	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	683 188	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	661 043	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	22 145	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *		HP	32 335
			– Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	2 721
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	684
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6 684 obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7 684	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
	Autres charges			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
				590		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A.M.C.M. 33
Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 2 Place Carros
33640 ARBANATS

429 355 639 RCS BORDEAUX

**EXTRAIT DU TEXTE DES RESOLUTIONS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 MAI 2023**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **22 145** euros de la manière suivante :

- Au titre de distribution de dividendes pour un montant de **21 430** Euros bruts.
- Au compte d'Autres Réserves, pour un montant de **715** Euros.

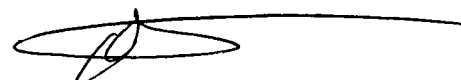
Associés	DVD BRUTS	Prélèvements Sociaux 17.20 %	Prélèvement Forfaitaires 12.8%	DVD NETS
Monsieur BLONDEL	10 715 Euros	1 843 Euros	1 372 Euros	7 500 Euros
Monsieur QUINTEAU	10 715 Euros	1 843 Euros	1 372 Euros	7 500 Euros
TOTAL	21430 Euros	3 686 Euros	2 744 Euros	15 000 Euros

Ces dividendes sont mis en paiement à compter du 1 er mai 2023.

L'assemblée prend acte qu'il y a eu lieu à distribution de dividendes au cours de l'exercice 31.12.2021 et qui s'élève à 28 572 Euros.

L'Assemblée prend acte du fait qu'il n'y a pas eu lieu à distribution de dividendes au cours des exercices 31.12.2020 et 31.2.2019

Le Président

A.M.C.M. 33
Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 2 Place Carros
33640 ARBANATS

429 355 639 RCS BORDEAUX

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES RESOLUTIONS VOTEES DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 15 MAI 2023**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **22 145** euros de la manière suivante :

- Au titre de distribution de dividendes pour un montant de **21 430** Euros bruts.
- Au compte d'Autres Réserves, pour un montant de **715** Euros.

Associés	DVD BRUTS	Prélèvements Sociaux 17.20 %	Prélèvement Forfaitaires 12.8%	DVD NETS
Monsieur BLONDEL	10 715 Euros	1 843 Euros	1 372 Euros	7 500 Euros
Monsieur QUINTEAU	10 715 Euros	1 843 Euros	1 372 Euros	7 500 Euros
TOTAL	21430 Euros	3 686 Euros	2 744 Euros	15 000 Euros

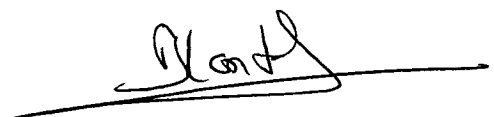
Ces dividendes sont mis en paiement à compter du 1 er mai 2023.

L'assemblée prend acte qu'il y a eu lieu à distribution de dividendes au cours de l'exercice 31.12.2021 et qui s'élève à 28 572 Euros.

L'Assemblée prend acte du fait qu'il n'y a pas eu lieu à distribution de dividendes au cours des exercices 31.12.2020 et 31.2.2019

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

**Certifié conforme
Le Président**



519/30